



LÉGENDE

- Limite de la zone inondable pour la crue de référence
- Limite de la zone des hauteurs d'eau de plus de 1 m
- Zone des aléas faibles
- Zone des aléas moyens
- Zone des aléas forts
- 70.00
| Cote de la crue de référence (en mNGF)
- Isocote de la crue de référence
- Limite communale

**Révision des Plans de Prévention des Risques d'Inondation
(PPRI) de la vallée de la Charente à l'aval de l'Agglomération d'Angoulême**

Secteur de Linars à Bassac

Carte des aléas pour la crue centennale

Commune de Vibrac

Carte A11

Echelle: 1/ 5000

PPRN approuvé par arrêté préfectoral le : 29 mai 2024

Mai 2018

Affaire n° 4352124



Agence de Bordeaux